

| | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt | <input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options |
| <input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices | <input checked="" type="checkbox"/> Technologie |
| <input type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme | <input checked="" type="checkbox"/> Réglementation |

CIRCULAIRE 065-14
Le 9 mai 2014

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL
Dundee International Real Estate Investment Trust (DI.UN)
Changement de nom, symbole et CUSIP

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que la compagnie Dundee International Real Estate Investment Trust (« DI.UN ») a changé sa dénomination sociale pour « Dream Global Real Estate Investment Trust ». À l'ouverture du marché le lundi 12 mai 2014, les négociations des unités de la compagnie continueront sous le nouveau nom, le nouveau symbole et le nouveau CUSIP.

CDCC - Détails du rajustement :

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de DI.UN seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** **Le 12 mai 2014**
- **SYMBOLE DES OPTIONS :** **DI deviendra DRG**
- **NOMBRE DE CONTRATS :** **Inchangé**
- **MULTIPLICATEUR :** **100**
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** **100 unités de Dream Global Real Estate Investment Trust (DRG.UN)**

- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Inchangées
- **NOUVEAU CUSIP :** 26154A106

Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le plan d'arrangement et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options DI seront transférées à la classe d'options DRG qui constitue le nouveau livrable.

| Dream Global REIT | | |
|--------------------------|-----------------------------|--|
| Prix de levée actuels | Symbole actuel de la classe | Nouveau symbole de la classe après les changements |
| 6,00 \$ | DI | DRG |
| 7,00 \$ | DI | DRG |
| 8,00 \$ | DI | DRG |
| 9,00 \$ | DI | DRG |
| 10,00 \$ | DI | DRG |
| 11,00 \$ | DI | DRG |

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CES CLASSES D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le service aux membres de la CDCC.

Claude Cyr
Vice-président principal, Marchés financiers